



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E198813

VALABLE JUSQU'AU 18/09/2024

ÉDITÉ LE 02/10/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : \_\_/\_\_/\_\_\_\_  
Forme juridique : SAS

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 890 604 143 00010

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

Assurance Responsabilité Civile :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ORANGE-RENOV

91 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE  
75008 PARIS

Téléphone : 06 48 70 48 41

Portable :

Site Internet :

E-mail : orangerenov@gmail.com

Responsabilité légale :

ABID MOHAMED LAMINE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 0

Tranche de classification : NC

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier)	19/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/09/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/09/2023
o Isolation des combles perdus	19/09/2023
o Isolation des planchers bas	19/09/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.